

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 septembre 2013 à 20H, en mairie

	Présent	Excusé	Pouvoir	Absent		Présent	Excusé	Pouvoir	Absent
SAUNIER Renée	X								
RIZET Jean-Pierre		X	X		FOREST Jean-Charles	X			
GAUDET Charles	X				GATEAU Christelle		X	X	
TILLIER Jacky	X				LABAUNE Patrick		X		
RUAUX Eveline	X				LARUE Philippe	X			
DUVIGNAUD Jacques		X	X		LOMBARD Nathalie	X			
BASSY Jean-Paul	X				QUILLIVIC Eliane	X			
BOSSET Jacques	X				SCHIAVONE Pascal	X			
CHAVANEL Laurent	X				VANDROUX Andrée		X	X	
DUTREMBLE Gilles	X				VINCENT Chantal		X		

Le(s) conseiller(s) ci-après avai(en)t délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Pierre RIZET à Charles GAUDET,
Jacques DUVIGNAUD à Jacques BOSSET,
Christelle GATEAU à Renée SAUNIER,
VANDROUX Andrée à Evelyne RUAUX

Un scrutin a eu lieu, Charles GAUDET a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Dans l'urgence, le Maire demande de rattacher une délibération non inscrite à l'ordre du jour concernant des dégradations ayant eu lieu la semaine précédente sur le bâtiment associatif :

ACCORD AVEC 17 VOIX "POUR"

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 juin 2013

ACCORD AVEC 13 VOIX "POUR"

DEMANDE DE REMBOURSEMENT POUR SINISTRE

Le week-end des 21 et 22 septembre, de jeunes mineurs ont dégradé le bardage du bâtiment associatif derrière la salle des fêtes. Ces jeunes ont été identifiés et les familles sont prêtes à rembourser les dégâts. Un devis a été établi par l'entreprise qui s'élève à 2 248.48 € TTC

ACCORD AVEC 17 VOIX "POUR" demander le remboursement aux 2 familles concernées dès que les travaux de réparation seront réalisés

PARTICIPATION POUR VOIRIE ET RESEAUX : EXTENSION RUE HENRI MUGNIER

Il s'agit de l'extension pour le PC du nouvel Intermarché qui devrait s'installer en face rue Henri Mugnier, juste après le cimetière. Les travaux d'aménagement de la nouvelle parcelle vont nécessiter une extension du réseau électricité de 235 m.

Sur le principe de l'extension, la commune a pris une délibération le 13/09/2010 décidant qu'elle ne prenait pas en charge l'extension décidée par les particuliers ou entreprises.

En conséquence, le coût total de l'opération s'élève à 9 571.02 € HT. incluant la prise en charge EDF de 40 % qui sera à la charge de l'entreprise

ACCORD AVEC 17 VOIX "POUR"

MARCHE ASSURANCES

Le marché actuel se termine le 31/12/2013. Un nouveau marché a été relancé avec l'aide d'un bureau d'étude spécialisé CAP SERVICE PUBLIC

Ont répondu à l'appel d'offres la SMACL pour tous les lots et GROUPAMA uniquement pour le lot véhicules

Résultats :

Lot N° 1	RESPONSABILITE CIVILE ET RISQUES ANNEXES :	
	formule 1 sans franchise pour un montant de	911,24 €
Lot N° 2	RESPONSABILITE CIVILE ET PROTECTION JURIDIQUE DES AGENTS :	
	formule sans franchise pour un montant de	211,47 €
Lot N° 3	PROTECTION JURIDIQUE :	
	formule 2 pour un montant de	942,85 €
	(seuil d'intervention 680 € en action judiciaire)	
Lot N° 4	FLOTTE AUTOMOBILE : GROUPAMA le moins-disant	
	formule sans franchise pour un montant de	2 483,85 €
	(garantie tous dommages pour tous véhicules)	
Lot N° 5	DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES :	
	formule sans franchise pour un montant de	4 108,94 €

soit un total de

8 658,35 € au lieu de **7 093,58 €** au 01/01/2010

et **8 747,57 €** en 2013 (avenants dus aux nouveaux bâtiments, nouveaux véhicules)

ACCORD AVEC 17 VOIX "POUR"

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Pour l'Etoile Gymnique qui s'est déplacée dans le centre de la France en juin pour une compétition « final de zone » à laquelle participaient 3 jeunes gymnastes

Montant total à la charge de l'association : 542,57 €

Subvention proposée : **280 €**

ACCORD AVEC 17 VOIX "POUR"

CONVENTION POUR DEMATERIALISATION DES DONNEES D'ETAT CIVIL ET ELECTORALES

L'INSEE Direction Régionale Bourgogne nous demande de dématérialiser les fichiers de transmission des données état civil et électorales par un système de dépôt de fichier intégré. La signature d'une convention est nécessaire entre la commune et l'INSEE

ACCORD AVEC 17 VOIX "POUR" autoriser le maire à signer la convention

AVIS DE LA COMMUNE SUR UNE CESSION DE 4 PAVILLONS VILLEO

La société VILLEO qui gère un parc de logements sur le quartier de Rozelay nous demande un avis sur le prix de vente de 4 logements :

- 5/2 Rue Lagrange type 3 pour 29 160 €

- | | | |
|--------------------------|--------|---------------|
| - 11/2 Rue Dumas | type 3 | pour 37 750 € |
| - 10/2 Rue Clément Marot | type 5 | pour 35 650 € |
| - 10/1 Rue Rabelais | type 5 | pour 36 550 € |

ACCORD AVEC 17 VOIX "POUR"

COMPTES RENDUS ANNUELS 2012 POUR GRDF

Le Maire présente le rapport d'activités 2012 qui est très positif pour la commune puisque l'on constate une extension du réseau de 500 m soit 18 126 m.

Le nombre de clients augmente également pour passer à 344 pour 8 107 MWH consommés. Quant à la qualité de la distribution, elle reste très bonne avec une énergie distribuée dans pratiquement toute la ville

COMPTES RENDUS ANNUELS 2012 POUR LA COMMUNAUTE LE CREUSOT MONTCEAU avec la participation de Jean-Claude LAGRANGE, Président de la CCM

Comme chaque année, le Président et certains élus présentent le rapport aux conseillers municipaux. Ce dernier évoque la territorialisation et la mutualisation, deux modes de fonctionnement entre les communes qui portent leurs fruits et qui fonctionnent bien.

Dans les autres sujets abordés : le développement économique, le logement et la mise en œuvre de l'Opération Programmée de l'Habitat, l'Ecomusée avec en particulier le dossier Briqueterie pour laquelle une étude de restructuration est lancée.

Enfin le PLU et le SPANC : les diagnostics sont terminés et il reste maintenant à savoir qui va mettre en œuvre les mises en conformité.

QUESTIONS DIVERSES

Le point sur les travaux en ville :

- Travaux rue Durantin : Le changement des grilles est terminé. L'entreprise DUFRAIGNE démarre les travaux de réfection du mur de l'église le 02/10.
- Travaux rue Pautet et rue Bouillot : Sous la responsabilité de la CCM, les travaux de changement des bordures, d'enrobé des trottoirs et de la chaussée ont commencé le lundi 23/09. Il y aura interdiction de stationnement au départ du chantier. La route sera barrée seulement au moment de l'enrobé qui interviendra à partir du lundi 21 octobre (vacances scolaires pour régler le problème des bus).

Le 7 octobre "en attendant Madeleine" dans le cadre du TSB
à 20h30 à la salle des fêtes de CIRY

Le 13 octobre le repas des anciens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le secrétaire de séance

C GAUDET